



Département de Seine et Marne

Commune de DAMPMART

PLAN LOCAL D'URBANISME

**PIÈCE N°8b - PLAN DES
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

- Légende**
- EL7 : Alignements
 - EL3 : Halage et marchepied
 - T1 : Emprise ferroviaire induisant les servitudes relatives au chemin de fer
 - AC1 : Protection des monuments historiques
 - PM1 : Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles (PPRI)
 - INT1 : Voisinage du cimetière
 - PT1 : Périmètre de protection contre les perturbations électro-magnétiques

1/3000^{ème}